

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2009
BUDGET

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue à la Maison du citoyens et Place de la culture, le 15 décembre 2009 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint, le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Avant de procéder à l'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal des immobilisations, madame la mairesse lit son allocution relatant les principes directeurs supportant la préparation du budget 2010.

Cette dernière fait la récapitulation des principaux éléments incompressibles avec lesquels le conseil a dû conjuguer pour établir un budget équilibré.

Madame la mairesse énonce les taux de taxes et compensations qui seront prélevées et appropriées des contribuables au cours de l'exercice financier 2010 ; elle livre les grandes lignes de l'état des revenus et dépenses et résume le contenu du programme triennal des immobilisations 2010-2011-2012.

Madame la mairesse remercie et félicite les membres du conseil, l'ensemble du personnel-cadre de la Ville, notamment messieurs Michel Lacasse, Philippe Bourgeois et André Drainville pour les efforts qu'ils ont consacrés pour réussir à présenter un tel budget.

RÉSOLUTION 2009-12-701
BUDGET (ACCEPTATION PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010)

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter les prévisions budgétaires des activités financières de la Ville de Boisbriand pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 montrant un budget de revenus et dépenses de 48 003 746 \$, le tout conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*.

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Rejetée, vu le partage égal des voix;

Vu le rejet des prévisions budgétaires pour l'année 2010, madame la mairesse avise la greffière qu'elle demande l'ajournement de la présente séance au jeudi, 17 décembre 2009 pour que le conseil reconsidère cet item d'urgence et en priorité.

Nonobstant la proposition d'ajournement, madame la mairesse permet aux citoyens présents d'adresser des questions au conseil portant exclusivement sur le budget.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Denis Marotte

- Pourquoi la mairesse n'a-t-elle pas voté en faveur de l'adoption du budget au lieu de convoquer une nouvelle séance de travail ?
- La mairesse ne pourrait-elle pas prendre une décision alors qu'elle a été élue pour le faire ?
- N'y a-t-il pas des économies additionnelles qui pourraient être réalisées par la Ville ?

Monsieur André Bordeleau

- Le conseil croit-il pouvoir couper davantage lors de la rencontre de travail qui précédera l'ajournement de la présente séance ?

Monsieur Pierre Plourde

- Combien le Faubourg Boisbriand devrait-il rapporter de revenus annuels ?
- General Motors a-t-il acquitté toutes les taxes dues avant son départ ?

Monsieur Denis Marotte

- Sommes-nous en présence d'un ralentissement des revenus estimés de la part du Faubourg Boisbriand ?

RÉSOLUTION 2009-12-702
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'ajourner la présente séance au jeudi 17 décembre 2009 à 20 heures à la salle des délibérations du conseil à l'Hôtel de Ville de Boisbriand au 940, boulevard de la Grande-Allée.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière

